TOGOMATIN

N° 610 DU MERCREDI 14 AOÛT 2019

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Situation socio-politique au Togo

Le Premier ministre Komi Selom Klassou fait le point

L'évolution de la situation socio-politique au Togo est régulièrement l'objet de réflexions et d'échanges. Que ce soit les acteurs de l'opposition, de la société civile ou du pouvoir, ils se prêtent ...

PAGE 3

Permis de conduire obligatoire pour les deux roues,

Une mesure saluée, mais reste à mieux l'orienter

En annonçant son intention d'exiger le permis de conduire à tous les motocyclistes à compter du 20 septembre prochain, le gouvernement togolais compte mettre le pays sur la voie des bilans moins macabres dans les années à venir. La part prépondérante des motocyclistes dans les 3.178 accidents enrégistrés au cours du premier semestre 2019 en est le vrai déclic. Mais les réactions très mitigées que suscite une telle mesure dans l'opinion vont-elles favoriser sa mise en œuvre ?

PAGE 3

DERNIERES HEURES

C'est demain les élections locales partielles !

Alors que la majorité des municipalités de notre pays connaissent actuellement leurs sorts, certaines iront voter demain dans le cadre d'élections municipales partielles.
A la fin des élections locales le dimanche 30 juin dernier, l'on s'est rendu compte que certaines localités de notre pays n'ont pas pu avoir le privilège de choisir leurs conseillers municipaux. C'était pour des raisons techniques qui n'ont pas permis le déploiement du matériel à temps dans ces zones. Il s'agissait de l'Oti sud 1, Bassar 4 et Ave 2.
A ces communes viennent s'ajouter Wawa 1 et Zio 4 où les élections ...

PAGE 3

INCLUSION FINANCIERE

Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

Rencontre avec Naka BAMIYE, Bénéficiaire du Produit APSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit ...

PAGE 2

ETRANGER

Tchad / Gouvernement

Idriss Deby se sépare de son ministre de la Santé

Le président tchadien a procédé à un léger remaniement ministériel, dans la soirée du dimanche 11 août, et qui s'est traduit par le départ du ministre de la Santé, Aziz Mahamat Saleh. Si aucune raison officielle n'a été avancée, ce départ intervient ...

PAGE 4

Football / Tournoi de Tabaski

Rôles des jeunes et des religions pour la paix, la sécurité et le vivre-ensemble

PAGE 10

CMJN

SOMMAIRE

Projet « Lomé Croisière »
La CCIT et Togo Invest unissent leur force

P 4

Coupe Caf / Préliminaires
Maranatha disjoncte LISCR et augmente ses chances de qualification

P 4

Entrepreneuriat
Le packaging au cœur du 46ème « Jeudi J'ose »

P 11

ECHOS DES BENEFCIIAIRES DES PRODUITS FNFI

Rencontre avec Naka BAMIYE, Bénéficiaire du Produit APSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Notsé, dans la région des plateaux, pour partager avec vous les témoignages de Naka BAMIYE, Bénéficiaire du Produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Reportage. Un produit qui lui a permis, selon ses témoignages, de gagner le pari de son devenir. Reportage…

Naka BAMIYE

Notsé, Préfecture de Haho, Région des plateaux, dans cette grande préfecture se concentrent plusieurs activités génératrices de revenus. Parmi ces grands commerçants, nous avons le plaisir de rencontrer certains bénéficiaires des différents produits du Fonds National de la Finance Inclusive. Pour le compte de ce nouveau numéro de votre rubrique hebdomadaire, nous partons à la rencontre de Madame Naka BAMIYE, originaire de la Région de la Kara, mais qui s'est installée depuis bientôt dix ans ici à Notsé avec sa famille. Objectif, entreprendre une activité génératrice de revenus pour pouvoir subvenir à ses besoins ainsi que ceux de sa famille. Plusieurs activités dans son portefeuille qu'elle avait l'habitude de réaliser, elle les passe toutes au crible, afin de déterminer quelle activité marcherait le mieux pour elle ici dans la région. Après un sondage dans les principaux coins marchands qui attirent la clientèle, elle décide alors de se lancer dans la fabrication et la commercialisation de la boisson locale fermentée, communément appelé " Tchoukoutou ", en langue Kabyé.

Une fois l'idée de son activité génératrice de revenus en tête, il lui fallait trouver un repère financier, une source financière avec à la clé un microcrédit qui puisse lui permettre de réaliser son rêve. Des recherches de fil en aiguille, elle apprend l'existence du Fonds national de la Finance Inclusive qui justement a pour ambitions de rapprocher les services financiers des personnes vulnérables qui en font la demande par l'entremise de solides Prestataires de Services Financiers partenaires. Sans perdre le temps, elle se rend auprès d'une Institution de Microfinance Partenaire du FNFI dans la région, SPEC OIC notamment pour se renseigner davantage sur les opportunités disponibles qu'elle pouvait saisir.

" Apres moult explications, l'agent de crédit et moi, on s'est rendu compte que le crédit qui est le plus adapté à mes activités était le Produit APSEF, et pour cause je n'avais pas besoin d'un grand montant pour pouvoir démarrer mon activité. Je me suis alors aussitôt mis dans le processus, constitution du groupe solidaire, formation technique et financière, puis au bout de quelques jours, j'ai obtenu mon premier cycle de crédit de 30.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai rapidement acquis une marmite de préparation du tchouk, acheté un sac de mil et j'ai construit un grand fourneau. Le reste de l'argent m'a permis d'acheter une dizaine de calebasses. Je me suis rapidement lancé dans la préparation et la commercialisation du Tchouk. Chaque semaine, à trois reprises, notamment les lundi, mercredi et samedi, pendant toute la journée, je vends le tchouk sur cet espace que vous voyez. Et comme vous le savez, nous sommes en Afrique, et le meilleur moyen de faire sa publicité est de pouvoir en parler de bouches à oreilles. Et depuis pratiquement deux ans que j'exerce cette activité, je peux vous assurer que ma clientèle est de plus en plus nombreuse. Le tout est non seulement dans ma manière de préparer le tchouk, mais aussi et surtout dans l'accueil que je réserve à mes clients. J'accueil très bien mes clients, nous nous racontons des petites histoires drôles, histoire de faire passer le temps, nous sous soutenons mutuellement… C'est tout ça qui fait que mon commerce évolue bien chaque jour davantage…"

Quand on aborde avec elle l'impact induit par le Produit APSEF sur son quotidien, cette quarantenaire qui peut aujourd'hui se réjouir d'avoir gagné le pari de son devenir se réjouis. "Comme vous savez, aucun début n'est facile. Mais avec de la ténacité et de la rigueur, tout est possible dans cette vie. Je me bats corps et âme, je me donne totalement pour mon activité. Et fort heureusement, j'arrive à m'en sortir. Je dégage des bénéfices qui me permettent de pouvoir faire face au remboursement de mon crédit, mais aussi à pouvoir faire face aux charges élémentaires de ma famille. Ce qui est le plus édifiant pour moi, c'est de voir que le FNFI m'a permis de consolider mon épanouissement économique et social."

Notre interlocutrice fait partie des innombrables bénéficiaires qui ont saisir la chance, saisir toutes les opportunités offertes par l'Etat Togolais à toutes les personnes désireuses de se prendre en charge à pouvoir exercer une activité génératrice de revenus.

KD

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... ont été invalidées par la Cour suprême lors de la proclamation des résultats le mercredi 17 juillet dernier. Les populations de ces zones vont donc devoir jouer aux prolongations. La campagne en vue de ces élections partielles avait été lancée par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Tchambakou Ayassor, il y a deux semaines.

Elle s'achève ce soir à minuit. Contrairement à la campagne pour le 30 juin, celle comptant pour le 15 août n'a pas été très médiatisée. Vu qu'il s'agit seulement de cinq communes les activités des candidats sont passées complètement inaperçues. Il faut reconnaître aussi que d'autres informations ont tout simplement occulté cette campagne.

Ce n'est presqu'à la fin que l'on a eu certains échos notamment des candidats de l'Union des forces de changement (UFC) dans la préfecture de l'Avé. Quoi qu'il en soit, le corps électoral dans ces communes est convoqué pour se prononcer le 15 août prochain. Des spots d'éducation au civisme électoral sont diffusés sur la chaîne nationale.

L'on espère donc que les dispositions sont prises cette fois-ci pour que ces élections se déroulent effectivement et dans de bonnes conditions. Il faudra aussi veiller à ce que les irrégularités qui ont entraîné des annulations par endroits soient minimisées afin que le Togo puisse clore définitivement ce chapitre.

D'ailleurs dans un communiqué publié le lundi 12 août dernier, la Ceni demandait aux associations souhaitant observer ces élections de l'informer par lettre au plus tard le mardi 13 août 2019 à 15 heures, en précisant le ou les communes dans lesquelles elles comptent se déployer.

Edem D.

Situation socio-politique au Togo

Le Premier ministre Komi Selom Klassou fait le point

L'évolution de la situation socio-politique au Togo est régulièrement l'objet de réflexions et d'échanges. Que ce soit les acteurs de l'opposition, de la société civile ou du pouvoir, ils se prêtent volontiers à l'exercice. Ce fut le cas pour le Premier ministre Komi Selom Klassou, chef du gouvernement togolais de se prononcer longuement dans l'émission « face à nous » sur la chaîne panafricaine Africa 24, le jeudi dernier.

Quatre ans après avoir été nommé à la primature de la République togolaise, le Dr Komi Selom Klassou se livre en quelque sorte à un bilan. De 2015 à 2018, le parcours fut quelque peu mouvementé. Deux ans après la réélection du président Faure Gnassingbé pour un troisième mandat, l'on a assisté à la naissance d'une grave crise.

Le 19 août 2017 a mis à l'épreuve les fondements mêmes du pouvoir de Lomé. L'attelage entre Faure Gnassingbé et Komi Selom Klassou aurait-il réussi, permettant au Togo d'éviter la catastrophe ? Sans doute. Il est clair que cette collaboration a tenu la route. Sinon le chef de l'Etat aux lendemains des élections législatives n'aurait pas pu renouveler sa confiance au natif de Notsè alors que d'énormes défis s'imposaient au pays. En effet, les autorités togolaises avaient déjà mis en marche plusieurs initiatives visant à améliorer les conditions de vie des Togolais. Le chef du gouvernement revient d'ailleurs sur ces actions.

Des initiatives étaient en cours sur le plan énergétique notamment avec le projet Cizo qui met l'accent sur l'électrification hors réseau en faveur de milliers de Togolais. Dans le sillage du règlement de la crise politique, d'autres projets comme le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) sont nés.

Aider les producteurs agricoles qui représentent une bonne partie de la population togolaise à accéder aux financements afin de booster le secteur, est son objectif. Evoquant la crise politique et la situation qui prévaut aujourd'hui au Togo, le Dr Klassou déclare : « le Togo se porte très bien. Avec la tenue des législatives de décembre 2018 et les élections locales du 30 juin 2019, l'on ne peut pas parler de tempête à ce jour ».

La situation a en effet suffisamment évolué. La crise est derrière, les tensions sont apaisées. Mais le gouvernement est conscient qu'il faut répondre rapidement aux attentes. Le Premier ministre met l'accent sur le Plan national de développement (PND 2018-2022). La tenue réussie du premier forum Togo-Union européenne est un bon début selon ce dernier pour mobiliser les ressources en faveur de ce programme ambitieux du chef de l'Etat. Des efforts soutenus sont donc attendus de la part de tous les Togolais pour qu'il n'y ait plus de tempête.

Le Premier ministre Komi Selom Klassou

Edem Dadzie

Permis de conduire obligatoire pour les deux roues,

Une mesure saluée, mais reste à mieux l'orienter

En annonçant son intention d'exiger le permis de conduire à tous les motocyclistes à compter du 20 septembre prochain, le gouvernement togolais compte mettre le pays sur la voie des bilans moins macabres dans les années à venir. La part prépondérante des motocyclistes dans les 3.178 accidents enrégistrés au cours du premier semestre 2019 en est le vrai déclic. Mais les réactions très mitigées que suscite une telle mesure dans l'opinion vont-elles favoriser sa mise en œuvre ?

Un "marché" de conducteurs de taxi-motos

Au terme de la séance de présentation de bilan de la sécurité routière pour le compte du premier semestre 2019 qu'il a eue avec la presse en fin de semaine dernière, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Yark Damehame a surpris plus d'un en annonçant que : « Les motocyclistes ont jusqu'au 20 septembre 2019 pour passer et obtenir leur permis de conduire. Faute de quoi, leurs engins se feront saisis pendant les contrôle routières, et ils ne les retireront qu'après avoir présenté leur permis ». Normal. Puisque le tableau qu'il venait à peine de présenter est une douche froide. Les accidents impliquant les motos ont fait plus de la moitié des 354 morts recensés sur les routes au premier trimestre 2019. Selon les chiffres, 3178 accidents de circulation ont été enregistrés du 1er janvier au 31 juillet 2019 avec 4483 blessés et 354 morts. Des chiffres en hausse par rapport au 2e semestre 2018 où 2 974 accidents ont été recensés pour 4 136 blessés et 306 morts. Les différentes causes de ces accidents ? L'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété, le non-respect des ou l'absence de dispositions de sécurité, distraction au volant en raison de l'usage des téléphones portables, non-respect du code de la route....

Et la mesure, selon le gouvernement, a pour «

Suite à la page 11

Côte d'Ivoire / Réformes de la CEI

Le Conseil constitutionnel rejette sans surprise la requête de l'opposition parlementaire

Devant l'impuissance de l'opposition ivoirienne de constituer un blocage de droit à la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) à l'Assemblée nationale le 30 juillet dernier, il fallait espérer que le Conseil constitutionnel, dernier recours légal que possède cette opposition, renvoie ce projet de réformes pour une seconde discussion en plénière afin d'inclure les amendements tout a fait légitimes de l'opposition. Mais hélas ! La décision du Conseil constitutionnel est tombée le 6 août dernier et enterre définitivement les espoirs de l'opposition.

Des agents de la CEI

« Requête irrecevable en la forme », car étant mal étayée. Voilà la formule laconique utilisée par le Conseil constitutionnel ivoirien pour enterrer définitivement les espoirs de l'opposition parlementaire de voir s'ériger dans ce paysage politique, une commission électorale indépendante et surtout inclusive. Et pourtant, les griefs portés à l'endroit de cette réforme sont bel et bien légitimes et assez clairs au fond. Quant au fond, la requête est juste et légitime, la forme bonne ou mauvaise ne peut arrêter le déroulé d'un processus visant à asseoir les bases d'une équitable compétition électorale et d'une réconciliation nationale durable.

Dans cette nouvelle équipe de la CEI qui obtient le visa de l'Assemblée nationale et du Sénat Ivoiriens, plus de la moitié est présumée avoir une accointance prononcée ou supposée envers la majorité au pouvoir. Car si dans les 15 membres, on retrouvera un représentant du président de la République, un du ministre de l'Intérieur, six de la société civile, six des partis politiques, équitablement répartis entre le pouvoir et l'opposition, et un représentant du Conseil supérieur de la magistrature, les dés sont déjà jetés pour cette opposition qui ne s'y retrouve pas du tout dans ce nouveau schéma.

Pour les 3 groupes parlementaires, PDCI-RDA, Vox Populi et Rassemblement des houphouëtistes, qui ont introduit le recours auprès de l'instance, la décision qui est tombée démontre la caporalisation de la justice ivoirienne par le pouvoir Ouattara. Selon l'opposition la composition de la nouvelle commission ne présente pas de garanties d'indépendance, estimant qu'un trop grand nombre de ses membres seront nommés par le pouvoir ou des organismes liés au pouvoir en place.

« Cette loi ne respecte pas l'arrêt de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples », avait déclaré Alain Lobognon, proche de Guillaume Soro, estimant que l'adoption du texte était un « passage en force ». Ce dernier a d'ailleurs annoncé, 48 heures après le rejet de leur requête, son intention de saisir une fois encore la Cour africaine des droits de l'Homme pour se faire entendre.

La crédibilité de la CEI est jugée cruciale en vue de la présidentielle de 2020 qui s'annonce tendue, dix ans après la crise post-électorale ivoirienne. Celle-ci avait fait plus de 3.000 morts après le refus du président Laurent Gbagbo d'admettre sa défaite face à l'actuel chef de l'Etat.

Alexandre Wémima

Tchad / Gouvernement

Idriss Deby se sépare de son ministre de la Santé

Le président tchadien a procédé à un léger remaniement ministériel, dans la soirée du dimanche 11 août, et qui s'est traduit par le départ du ministre de la Santé, Aziz Mahamat Saleh. Si aucune raison officielle n'a été avancée, ce départ intervient 48 heures après une visite surprise qu'avait effectuée Idriss Deby Itno dans un hôpital de N'Djamena.

Le président Idriss Deby dans un hôpital

Aziz Mahamat Saleh n'est plus ministre de la Santé publique du Tchad depuis le dimanche 11 août, puisqu'il a été concerné par le léger remaniement ministériel que le chef de l'Etat, Idriss Deby Itno, a opéré au sein du gouvernement, selon un communiqué publié dans la soirée par la présidence. Le ministre sortant a été remplacé par Mahamoud Youssouf Khayal.

Le communiqué n'a évoqué aucune raison officielle pour justifier ce départ surprise du ministre de la Santé. Toutefois, il intervient deux jours après la visite inopinée qu'avait effectuée, dans la soirée du 9 août, le président Deby à l'Hôpital général de référence de N'Djamena.

Depuis cette visite surprise qu'il a effectuée sans avertir le ministre de la Santé, et avec un protocole assez léger, tout le monde s'attendait à une sanction des principaux responsables de l'établissement. Elle est finalement tombée dimanche dans la soirée et c'est le ministre Aziz Mahamat Saleh qui s'est vu éjecter du gouvernement.

Il n'est pas le seul à quitter l'équipe en fonction depuis le 30 juin dernier puisque le remaniement s'est traduit également par deux autres départs ainsi qu'une permutation de maroquins. La ministre de la Production, de l'Irrigation et des Equipements agricoles, Lydie Béasssoumda, et celui du Commerce, de l'Industrie et du Secteur privé, Ahmat Mahamat Bashir, ont aussi quitté le gouvernement. Ils ont été respectivement remplacés par Madjidian Padja Ruth, qui était jusque-là en charge des PME, et Achta Djibrine Sy, nouvelle entrante. Enfin, Chamss al Houda Abakar Kadade a été nommée ministre de la Formation et des Petits métiers.

T.M.

Afrique du Sud / Justice

Une ordonnance de censure du président Ramaphosa suspendue par un tribunal

Le chef d'Etat et la médiatrice de la République sud-africaine, Busisiwe Mkhwebane, bataillent depuis plusieurs semaines à propos d'un rapport accablant qui accuse le président de mensonge lors de la campagne pour la présidence de son parti, l'ANC, en 2017. Un tribunal de Pretoria vient de suspendre le 11 août 2019 dernier, une ordonnance de la médiatrice visant à censurer le président Ramaphosa.

Cyrille Ramaphosa

Busisiwe Mkhwebane la médiatrice, chargée de contrôler les agissements de l'exécutif, estime que l'enquête qu'elle a menée prouve que le président Ramaphosa, qui a promis à maintes reprises d'éradiquer la corruption dans son pays, a trompé le Parlement de façon « délibérée ».

C'était lors d'une question de l'opposition sur une donation de 500.000 rands environ 21 millions de francs CFA pour sa campagne faite par un groupe industriel.

L'acte qui constitue une violation du code d'Ethique, mérite que l'auteur soit censuré, selon la médiatrice. Cyril Ramaphosa a demandé et obtenu lundi une suspension de cette injonction, arguant que le rapport de la médiatrice était « irrévocablement biaisé ».

Le président Ramaphosa avait affirmé que l'argent versé en 2017 était un paiement à son fils pour un travail de consultant pour l'entreprise Bosasa, impliquée dans de nombreux contrats publics.

T.M. et B.B.C Afrique

Politique et stratégie du secteur informel

Le gouvernement veut redynamiser le secteur de l'économie traditionnelle

Une rencontre de pré-validation du document de politique et stratégie du secteur informel s'est tenue le mardi 13 août à Lomé. Les travaux de cet atelier technique ont été ouverts par la secrétaire d'Etat chargé de l'Inclusion financière et du Secteur informel Mazamesso Assih. Le document de politique et stratégie du secteur informel vise à améliorer de manière significative le niveau de vie des populations et permettre aux acteurs de ce secteur de tirer un plein profit de leurs activités.

Au Togo, plusieurs personnes travaillent dans le secteur informel. Ce secteur contribue à hauteur de 80% à l'économie du Togo. Vu la place qu'il occupe dans l'économie togolaise, le secrétariat d'Etat chargé de l'Inclusion financière et du Secteur informel veut le rendre plus professionnel en sensibilisant et en formant ses acteurs. La démarche permettra de formaliser le secteur informel. L'atelier technique de pré-validation du document de politique et stratégie du secteur informel réunit aussi bien des acteurs de la Délégation à l'organisation du secteur informel (Dosi) que des acteurs d'autres secteurs.

La politique de stratégie du secteur informel sera réactualisée et adaptée au Plan national de développement (PND). « Notre pays s'est doté en 2013 d'une politique nationale de développement des entreprises du secteur informel. Avec l'adoption du PND en 2018, il nous a paru nécessaire de la réactualiser pour la cadrer avec les axes stratégiques du PND et la mettre en phase avec les objectifs assignés au gouvernement dans le cadre du PND pour l'atteinte de meilleurs résultats », a indiqué la secrétaire d'Etat chargé de l'Inclusion financière et du Secteur informel, Mazamesso Assih. Cette politique sera partagée avec toutes les parties prenantes. Elle intègrera tous les acteurs afin de les aider à contribuer au processus d'implémentation du développement des microentreprises au Togo.

Quels sont les éléments essentiels du document ?

Le document est constitué de 4 points essentiels à savoir le cadre introductif, le diagnostic du secteur, l'énoncé de la politique du secteur traditionnel de la micro entreprise et le cadre institutionnel de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Un diagnostic du secteur informel révèle beaucoup d'obstacles qui freinent son développement. Parmi ces difficultés, on peut citer par exemple l'insuffisance d'un cadre législatif et réglementaire adéquat et spécifique lié à l'exercice des activités, la dégradation de la qualité des produits, de services et de formation technique, les difficultés d'écoulement des produits, l'archaïsme des techniques de production et l'absence d'innovation technologique, l'accès difficile au crédit bancaire, l'absence de cadre de concertation et de coordination au plan local, régional et national etc. D'où l'importance de mettre en place une politique adéquate pour faire face à ces difficultés.

Le document de politique et stratégie du secteur informel vise à « améliorer de manière durable et substantielle les conditions de vie des opérateurs du secteur traditionnel de la micro entreprise en les intégrant progressivement au secteur formel ». Avec cette politique, le gouvernement entend renforcer le cadre organisationnel et les capacités institutionnelles des acteurs du secteur informel, améliorer la qualité des produits et des services. L'augmentation de la production et la promotion de la transformation des produits et services font également partie des objectifs de ce document.

Photo de famille des officiels et des participants à l'atelier

Accroître le nombre des entreprises enregistrées

D'ici 2022, le gouvernement veut augmenter le nombre d'entreprises enregistrées au Togo à 200 000, soit une augmentation de 50%. Pour ce faire, la politique du secteur informel va s'appuyer sur 4 axes prioritaires.

Il s'agit notamment de la promotion des pratiques associatives et l'amélioration des relations entre les administrations et le secteur traditionnel de la micro entreprise et les services d'appui. Le deuxième axe prioritaire de cette politique est la promotion de l'investissement et du développement d'unités économiques du secteur traditionnel de la micro entreprise basées sur les créneaux porteurs qui supportent la concurrence. En troisième position, le document permettra la facilitation de l'accès aux services bancaires et le renforcement de la protection sociale. Le dernier axe favorisera la transformation sur place des produits de base et la promotion de la consommation locale.

Il s'agira également pour le gouvernement à travers cette stratégie de permettre aux produits togolais de respecter les normes internationales. Cela les aidera à être facilement commercialisés sur les marchés internationaux.

Félix Tagba

Projet « Lomé Croisière »

La CCIT et Togo Invest unissent leur force

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) et la holding d'Etat Togo Invest s'associent pour réaliser le projet « Lomé Croisière ». Une convention a été signée le mardi 12 août entre les responsables des deux institutions.

Il s'agit d'un accord de partenariat pour l'étude et la réalisation du projet « Lomé Croisière ». Le projet initié par la Chambre de commerce et d'industrie du Togo permettra entre autres d'assainir la ville de Lomé.

Dans le cadre de cette initiative, il est prévu le dragage des lagunes. Le projet permettra de créer un espace pour joindre la baie de Lomé au Lac Togo. L'objectif est de rendre navigables les cours d'eau qui ne sont pas actuellement exploités.

En dehors du dragage des lagunes, le projet « Lomé Croisière » vise à mettre en place d'autres infrastructures. Il est prévu la mise en place d'une technopole mais aussi un complexe de formation universitaire. Toujours parmi les infrastructures prévues dans le cadre de ce projet figure un port sec, une zone industrielle. Le projet envisage de mettre en place une nouvelle ville avec des hôtels, des quartiers résidentiels etc.

Signature de l'accord entre les responsables de la CCIT et de Togo Invest

L'initiative permettra d'accroître le tourisme au Togo, un secteur qui contribue au développement économique du pays. Le projet « Lomé Croisière » permettra aussi d'atteindre les objectifs du Plan national de développement (PND). Le premier axe de ce Plan vise à mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région.

Félix T.

(1)

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'INCLUSION FINANCIERE ET DU SECTEUR INFORMEL

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

Lomé, le 05 AOUT 2019

APPEL A CANDIDATURES

La Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) est un Etablissement public dont la mission est de valoriser les atouts et opportunités du secteur informel de le restructurer et en faire un véritable outil de développement économique et social inclusif.

Dans cette perspective, le Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République chargé de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel recrute pour le compte de la DOSI des personnes pour les postes suivants :

1. Auditeur Interne (AI) ;
2. Directeur des Opérations, du Recensement et de l'Organisation SI (DCRO-SI) ;
3. Directeur de la Stratégie, de la Législation et du Contrôle (DSLC).

Dossier à fournir

- Une lettre de motivation adressée à Madame la Secrétaire d'Etat chargée de l'Inclusion Financière et du Secteur Informel ;
- Un CV détaillé avec trois personnes de référence ;
- Des Copie des diplômes et attestations de travail ;
- Une Copie de l'acte de naissance
- Une copie du certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature physiques peuvent être déposés :

- Dans les Agences régionales de la Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) sur l'étendue du territoire national ;
- Au secrétariat du Secrétariat d'Etat, sis au 2ème étage de l'immeuble du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), en face du Centre de Formation Bancaire du Togo, tél : 22 26 95 05 ;
- Ou par courriel à l'adresse suivante : « ifsi@presidence.gouv.tg ».

La date limite de dépôt est fixée au 19 AOUT 2019 à 18h00.

(2)

DESCRIPTION DES POSTES ET PROFILS RECHERCHES

TITRE DU POSTE : AUDITEUR INTERNE

DESCRIPTION	Le rôle clé de l'audit interne est de fournir une assurance objective à toutes les parties prenantes, en formulant en toute indépendance, une opinion ou des conclusions sur un processus, un système ou tout autre aspect de la gestion de la DOSI. Il joue par ce biais, un rôle de conseil de premier plan.
TACHES	- Définir et mettre en place la charte d'audit interne ; - Contribuer à la collecte des données pour l'élaboration du plan annuel d'audit interne ; - Veiller au respect des méthodologies et normes de pratique de l'audit et du contrôle interne ; - Apporter des conseils pragmatiques aux responsables de la DOSI dans le but de les assister dans la maîtrise de leurs opérations et des procédures en général ; - Conduire les Audits internes - Contrôle de gestion et aide au pilotage - Proposer et mettre en œuvre le plan annuel d'audit interne préalablement approuvé ; - Planifier les missions d'audit interne ; - Coordonner les interventions des agents auditeurs internes avec le responsable des services audités ; - Coordonner les interventions des Commissaires aux Comptes et leur faciliter la collecte de l'information auprès des opérationnels ; - Examiner, évaluer et apprécier les dispositifs de contrôle interne - Garantir le respect des lois, règles, procédures et instructions ; - Elaborer et mettre à jour les outils permettant une réalisation performante des missions d'audit (procédures, guides opératoires, charte de l'audit interne) ; - Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations émises aussi bien dans le cadre des missions d'audit interne que des missions d'audit externe ; - S'assurer de la compétence, de la formation et de l'encadrement adéquat des agents appelés à travailler sous sa supervision ; - Assister les différents services de la DOSI dans la maîtrise de leurs opérations en leur apportant des conseils pratiques ; - Identifier et évaluer les risques significatifs afin de contribuer à l'amélioration des systèmes de management des risques et de contrôle. - Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.
PROFIL	- Bac+4 au moins en audit et contrôle interne - Une expérience d'audit/inspection d'une institution publique est un atout. - Avoir une expérience valorisée d'au moins trois (3) ans dans le métier ; - Avoir une connaissance avérée des techniques d'Audit et de contrôle interne ; - Avoir une bonne capacité rédactionnelle, un bon niveau de langage, être Dynamique et organisé ; - Être rigoureux, loyal et discret.

3 TITRE DU POSTE : DIRECTEUR DES OPERATIONS, DU RECENSEMENT ET DE L'ORGANISATION DU SECTEUR INFORMEL

DESCRIPTION	Le Directeur des Opérations, du Recensement et de l'Organisation du Secteur Informel assure le management des opérations, du recensement des acteurs et activités de l'organisation du secteur conformément aux orientations définies par la stratégie de formalisation.
TACHES	- Proposer les plans et les schémas opératoires des programmes ; - Assurer et assumer la mise en œuvre des activités et programmes ; - Assurer la gestion technique, administrative du département dans le - Respect des prérogatives à lui reconnues par DG ; - Veiller à s'assurer le contrôle et l'évaluation courants des activités ; - Assumer la gestion budgétaire et financière de la direction ; - Conduire le recensement général des acteurs et des activités du Secteur - Mener les enquêtes socioéconomiques, ainsi que des projections relatives au Secteur Informel ; - Produire des statistiques et études sociales, économiques, au plan national et local ; - Etablir le bilan cartographique annuel des acteurs et activités du Secteur Informel ; - Réaliser des études spécifiques, suivre et relever les mutations, évolutions, changements effectifs du Secteur Informel qui sont le résultat des actions de la DOSI et de la politique nationale de la formalisation ; - Conduire les enquêtes spécifiques sur les activités et les acteurs du Secteur Informel - Collecter et centraliser les données statistiques sociales élaborées par les autres services du système statistique national en relation avec la politique nationale de la formalisation ; - Initier et mettre en œuvre tout projet utile dans le domaine. - Définir des stratégies et des outils pour un meilleur encadrement du secteur - Instaurer un cadre permanent de concertation des acteurs publics, privés et opérateurs du Secteur Informel pour des dispositions et accords harmonisés en vue d'une organisation efficace du secteur ; - Mettre en place une gestion efficace afin d'assurer la bonne conformité des programmes de la DOSI avec la vision approuvée au niveau global de l'Etat ; - Construire des partenariats stratégiques afin de promouvoir la politique nationale de formalisation et mobiliser des ressources ; - Développer un réseau efficace à l'échelle nationale, régionale et globale pour un support technique et la gestion des connaissances, au sein de la DOSI et avec les institutions externes, y compris le secteur de l'éducation (formation des acteurs) ; - Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.
PROFIL	- BAC+5 en Economie ou en gestion ou autres domaines connexes - Justifier d'au moins 5 années d'expérience dans le domaine du développement et dans la gestion de Projets et Programmes ; - Avoir des connaissances en planification stratégique ; - Avoir une bonne compréhension des enjeux du secteur informel

4 TITRE DU POSTE : DIRECTEUR DE LA STRATEGIE, DE LA LEGISLATION ET DU CONTROLE

DESCRIPTION	Le Directeur de la Stratégie, de la Législation et du Contrôle (DSLC) est chargé de la définition de la stratégie d'action générale de la DOSI et de proposer les textes réglementaires. Il s'oblige à mettre en place les outils et mécanismes de contrôle, d'inspection, d'évaluation des activités de la DOSI ainsi que de mesures de la formalisation.
TACHES	- Chargé de la définition de la stratégie d'action générale de la DOSI - Propose les textes réglementaires. - Met en place les outils et mécanismes de contrôle, d'inspection, d'évaluation des activités de la DOSI ainsi de mesure de l'informalité/la formalisation ; - Piloter les activités en garantissant l'adéquation des modes de gestion, des moyens et des ressources ; - Fédérer les collaborateurs et les différents partenaires autour du projet d'Etat et des objectifs de mission assignés à la DOSI ; - Maintenir et développer les compétences des collaborateurs directs ; - Effectuer le reporting des actions/activités de son département ; - Initier, piloter ou coordonner des projets ou missions stratégiques ; - Effectuer une veille prospective du Secteur Informel ; - Construire des partenariats stratégiques locaux et internationaux. - Etudier, analyser et concevoir les projets de textes réglementaires, conventions et accords divers et veiller à leur mise en œuvre ; - Traiter les requêtes formulées par les différentes parties impliquées dans la politique de formalisation et de l'organisation du Secteur Informel ; - Assister les responsables administratifs directs et les autres partenaires en matière de procédure judiciaire et du droit en général ; - Contrôler à posteriori les actes juridiques élaborés par les services de DOSI tant au niveau central que déconcentré ; - Assurer la veille juridique et réglementaire et mettre à jour les textes, conventions, accords et contrats divers ; - Assurer le suivi et le fonctionnement des organes consultatifs, de concertation et de gestion participative au sein du Secteur Informel ; - Assurer l'appui-conseil à tout service ou structure partenaire intéressés dans l'élaboration des projets de textes relatifs au Secteur Informel ; - Représenter la DOSI dans les instances traitant de questions relevant du droit et procédures judiciaires ; - Veiller à la diffusion des textes législatifs et réglementaires concernant et/ou intéressant le secteur et de suivre leur mise en œuvre ; - Veiller à l'application de la réglementation relative aux activités de la DOSI ; - Etudier et suivre les affaires contentieuses concernant la DOSI ; - Concevoir et mettre en œuvre les outils et mécanismes de contrôle et du suivi ; - Contribuer à la définition et à l'élaboration de la politique nationale et des programmes nationaux de la formalisation ; - Exécuter toute autre tâche à la demande de ses supérieurs hiérarchiques.
PROFIL	- BAC+5 en sciences de gestion ou en Management des entreprises ; - Cinq (05) années au moins d'expérience professionnelle équivalente - Avoir des connaissances en planification stratégique ; - Avoir Une bonne connaissance de la législation.

Objet: « CANDIDATURE AU POSTE DE ..... ». Les dossiers sont attendus jusqu'au ..... 19 AOUT 2019 ..... à 18 H00

NB : Seul les candidats retenus seront contactés pour la suite du processus.

NECROLOGIE

Togbui Agbadji VI Chef du village d'Apeyémé (Avé)
-La famille TENOU à Apeyémé (Avé) et à Lomé
-La famille GBEDOH à Atakpamé et à Lomé
Veuve TENOU Massan née GBEDOH à Agoè-Logopé.
La famille SAIBOU au Togo et au Bénin.
La famille KEKESSI à Agou-Messiwobé et à Lomé
-Veuf SAIBOU Mikaïla Abass à Agoè-Logopé

Ont la profonde douleur de vous
faire part du rappel à Dieu de:

.....

TENOU Abla Jacqueline dite "Tanty" Épouse SAIBOU.
Revendeuse de céréales à Agoè-Assiyéyé.
Décès survenu au CHU-Campus de Lomé le 6 Août 2019 dans sa 54 ème année.

.....

Programme des obsèques
Vendredi 16 août 2019 à partir de 18 h: Veillée de prière à l'église Mission de la Bonne Nouvelle à Tokoin-Cébevito (derrière le siège de la société Nina)
Samedi 17 août 2019: Levée du corps à 8 heures suivie de l'inhumation au cimetière de Agoè -Sogbossito.
Les salutations d'usage seront reçues sur place.

Photo du jour

Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 13 au 19 /08/ 2019

CENTRE	FACE SGGG	22218330
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70449137
AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
CRISTAL	BD BOIGNY	22209091
ND DE MEDJI	BD DU 13 JANV.	22352002
DEO GRATIAS	KOTOKOUKONDJI	22218331
ADJOLOLO	58, RUE F. J. S.	22210513
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22210001
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
PATIENCE	TOKOIN GBADAGO	22216094
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22266648
UNIVERS SANTE	CITE OUA	22618143
INTERNATIONALE	BD HAHO	22268994
APOTHEKA	FACE FTF KEGUÉ	22615757
RAOUDHA	HEDZRANAWOE	91613332
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22700169
CHRIST ROI	KAGOMÉ	22274666
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22505485
SILOE	ATIGANGOMÉ	90802639
ACTUELLE	ROUTE DE SÉGBÉ	22511172
JAHNAP	DJIDJOLÉGAKLI	22512286
VIGUEURAGBALEPEDOGAN		22516330
DELALI	CACAVELI	22250690
SOLIDARITE	AVÉDJI	22503707
ORCHIDEE	LEO 2000	22513040
APOLLON	AVÉDJI	70410107
ADONAÏ	AGOÈNYIVÉ	22500405
CHARITE	'AGOÈNYIVÉ	22251260
EMMAÜS	MISSION TOVÉ	96800912
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99858907
NABINE	AGOÈ ANOMÉ	93362626
TAKOE	ZONGO	22340342
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
VERSEAU	BAGUIDA	22273453
HYGEA	BAGUIDA	99273636

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Littérature / Revue des citoyens de Lettres

« Nos malheurs ne constituent pas une fatalité » dixit Polycape Gnonhoue

Jeune et amoureux des belles lettres, le Béninois Polycape Gnonhoue vient de publier son texte « Sur le chemin de Golgotha » dans la « Revue des Citoyens de lettres ». Sa nouvelle « Sur le chemin de Golgothga » a été sélectionnée au concours proposé par la Revue des Citoyens des Lettres lors de la parution du livre de Sami Tchak « Ainsi parlait mon père ». L'œuvre est riche de par la thématique abordée. Justement, Polycape Gnonhoue dénonce le rejet des pièces lisses et les billets mutilés.

Polycape Gnonhoue

Polycape Gnonhoue, graphiste de son Etat, est détenteur d'une licence en Lettres modernes de l'Université d'Abomey-Calavi. Rédacteur en chef du premier journal numérique de l'Afrique de l'Ouest, Le Révélateur de l'Université d'Abomey-Calavi, Polycape Gnonhoue trouve son inspiration dans la société. Bien que ce jeune béninois écrive par plaisir, il utilise sa plume pour dénoncer certains phénomènes sociétaux.

Parmi ces faits qu'il considère comme des injustices ou des actes subversifs, Il est question en l'occurrence du rejet des pièces lisses et les billets mutilés. « Sur le chemin de Golgotha » relate l'histoire du jeune Mawuna qui s'est retrouvé dans une maison carcérale à cause d'une vendeuse surnommée Madame Lucifer. « Sur le chemin de Golgotha » est un texte qui ne saura vous laisser indifférent.

Polycape Gnonhoue, à travers sa plume fée, plonge les lecteurs dans un passé douloureux. Dans « Sur le chemin de Golgotha », le principal personnage « Mawuna » vit une des injustices indicibles. Il est parti pour acheter de la nourriture pour son père agonissant et dévasté par la maladie sur son lit. Refusant la pièce de monnaie, Madame Lucifer traite « Mawuna » de voleur. Ce dernier avant de se retrouver inconscient dans une prison a subi une justice populaire comme sait si bien s'y prendre la population africaine.

A travers « Sur le chemin de Golgotha », l'auteur veut attirer l'attention de la population africaine sur le fléau que peut engendrer le refus des pièces de monnaie. « Le message que je veux transmettre est que la population africaine cesse de rejeter les pièces et les billets mutilés car nous ne savons pas les dégâts que cela engendre en sourdine », a précisé Polycape Gnonhoue.

Né le 12 juillet 1995 à Abomey au Bénin, Polycape Gnonhoue s'investit dans l'écriture d'œuvres romanesques et poétiques. Critique littéraire, il a reçu le Prix Euphrasie Calmont 2018 pour sa participation au concours de critique d'œuvre d'Euphrasie Calmont organisé par l'ONG « Action Pour la Solidarité » (APS-Bénin) pour lequel il a proposé une étude panoramique du roman « Les revers de l'amour ». Féru de littérature et de culture, sa passion pour l'art dramatique, l'a conduit à participer à des représentations théâtrales et il devient co-fondateur du Cercle de Promotion Artistique et Culturelle (CePAC) « Les Messagers du Bénin ».

Nadia Edodji

Littérature / Revue des citoyens de Lettres

« Mon bâton de conduite » de Yawovi Anani

Etudiant en en master en Littérature francophone à l'Université de Lomé, Yawovi Anani est un habitué de « Revue des citoyens de lettres ». En Juin 2017, il publie son œuvre théâtrale « L'Arbre du village », dans « Revue des citoyens de lettres ». Il publie une autre pièce, « Le mauvais voleur », en juin 2018, parue dans la même revue. Il a publié en mars dernier, un texte intitulé « Mon bâton de conduite », qui a été sélectionné au concours proposé par la Revue des Citoyens des Lettres lors de la parution du livre de Sami Tchak « Ainsi parlait mon père ».

Yawovi Anani

Selon ce Togolais, l'œuvre « Mon bâton de conduite » lui est inspirée par son père qui l'a quitté tôt, et dont il a gardé quelques paroles encore. Le texte est un dialogue entre un père et son fils. Pour donner un conseil ultime à son fils, le père en complice avec son épouse, l'amène dans son atelier.

Le père pour apprendre à son garçon l'humilité, il forge devant lui une « barre de fer ». Et dans leur conversation, le père lui dit : « Elle peut casser beaucoup, mais pas tout. Mais cette barre n'est pas fabriquée et dressée pour casser ; au contraire, c'est pour être utile, et elle n'est pas aussi inébranlable que tu le dis. Souviens-toi d'où elle fut tirée. Du sable, de l'eau, du vent, du feu. Jette-la dans le sable, expose-la à l'air marin, elle retournera à son origine. C'est pourquoi toi, mon fils, quand, à un moment de ta vie, tu sembles fort parce que porté par le succès, quand le monde entier te vénère, quand la richesse t'ouvre ses portes, quand le pouvoir marche avec toi, quand ta vie va en flèche, ne t'enorgueillis pas, ne marche pas sur tes semblables, ne te prends pas pour un demi-dieu. Ton avenir, à cet instant, devient comme de l'œuf que tes pas et tes actions doivent couver à jamais. Souviens-toi que c'est le serpent qui sait où ramper qui arrive à laisser dans sa vie de larges empreintes. Et la corde de vie, on se la tisse, soi-même. Enfin, dans ton ascension, tourne, de temps en temps, ton regard vers cette maison qui t'a vu naître, et dis-toi souvent : Après tout, je ne suis qu'un petit mortel ».

Né en janvier 1979, Yawovi Anani est nanti d'une licence en Lettres modernes de l'Université de Lomé. Il a comme sources d'inspiration le vécu quotidien, les contes, l'histoire antique et contemporaine.

N.E.

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 34

« ...Les femmes subissaient des exercices de désenvoûtement. Les séances de désenvoûtement se faisaient en tête à tête avec le colonel Papa le bon pendant de longues heures. On disait que pendant ces séances le colonel Papa le bon se mettait nu et les femmes aussi. Walahé ! La troisième chose dans le quartier d'en haut, c'était le temple. Le temple était ouvert à toutes les religions. Tous les habitants devaient tous les dimanches participer à la messe pontificale. C'est comme ça le colonel Papa le bon appelait sa messe pontificale parce que ça se faisait avec la canne pontificale. Après la messe, on écoutait le sermon du colonel Papa le bon. Ça portait sur la sorcellerie, les méfaits de la sorcellerie. Ça portait sur la trahison, sur les fautes des autres chefs de guerre : Johnson, Koroma, Robert Sikié, Samuel Doe. Ça portait sur le martyre que subissait le peuple libérien chez ULIMO (United Liberian Movement of Liberia), Mouvement uni de libération pour le Liberia, chez le LPC (le Liberian Peace Council) et chez NPFL-Koroma. C'est dans le temple que les passagers venaient assister à la messe œcuménique... »

Football / Tournoi de Tabaski

Rôles des jeunes et des religions pour la paix, la sécurité et le vivre-ensemble

La paix, la non-violence, la tolérance et l'acceptation de l'autre, des valeurs chéries par le gouvernement togolais à travers la politique d'union du chef de l'Etat togolais, ont été au cœur de la troisième édition du tournoi de Tabaski. Lequel tournoi a connu son apothéose avec la grande finale disputée le 11 août 2019, au stade de Dapaong, entre les Forces armées togolaises (Fat) et l'Union sportive de Bodjopal (USB). Finale lors de laquelle Noël de Poukn a instruit les acteurs et les populations sur l'importance de la paix et sur le rôle de la jeune dans la limitation des troubles.

Noël de Poukn remettant le trophée au capitaine de l'équipe vainqueur

La finale de la 3ème édition du Tournoi de Tabaski a été disputée dimanche dernier au Stade de Dapaong entre les Forces armées togolaises (Fat) et l'Union sportive de Bodjopal (USB). Remportée par l'USB, la finale a été l'aubaine pour le Mouvement des jeunes Unir(MJU), de sensibiliser les populations et les jeunes surtout, sur les valeurs de paix et de non-violence. La séance de sensibilisation a été faite par Noël de Poukn, le chargé à l'Organisation du Mouvement des Jeunes Unir (MJU) et député à l'Assemblée nationale togolaise. Il a également insisté sur le fait qu'il y ait un contact permanent entre les jeunes et forces de l'ordre et de sécurité, afin que les suspectes menaces pour la sécurité et la sérénité à Dapaong soient dénoncées.

« Notre souhait comme le veut d'ailleurs notre formation politique et le président Faure Gnassingbé, c'est que nous ayons un Togo sans violence, sans tribalisme. Un Togo où la paix et les valeurs civiques et citoyennes règnent en maitre et où les troubles fêtes sont dénoncés pour être mis en état hors de nuire », a expliqué Noël de Poukn. En présence de l'Evêque et de l'Imam de Dapaong, de Poukn a précisé que le brassage religieux est capital pour la sauvegarde de la paix dans un pays. La responsabilité incombe donc aux chrétiens, musulmans, bouddhistes et animistes, de se reconnaître frères et sœurs dans l'amour.

Côté sportif, c'est la deuxième fois que l'USB remporte le Tournoi de Tabaski. Elle est récompensée par une coupe, une somme de 150 mille francs CFA et des maillots. Toutes les équipes ayant participé à la compétition ont reçu des ballons, des maillots et des enveloppes de 25 mille francs CFA au moins.

Attipoe Edem Kodjo

Coupe Caf / Préliminaires

Maranatha disjoncte LISCR et augmente ses chances de qualification

Maranatha football club du Togo noie LISCR football club du Libéria (3-0), le 11 août 2019, au Stade de Kégué, lors du match allé comptant pour le premier tour des préliminaires de la coupe Caf. Une bonne opération pour le club togolais qui dispose désormais d'un avantage considérable avant de se rendre au pays de Georges Weah, pour le match retour. Ce score (3-0), donne une image d'un match facile, ce qui n'a aucunement été le cas.

Action de jeu lors du match Maranatha vs LISCR

Maranatha FC, a domicile au Stade de Kégué, a fait une entame directe de match face à son invité LISCR FC, qui n'a fait preuve de phase d'observation non plus. Les trente première minutes de la rencontre ont été serrées, synonymes de l'envie des deux clubs qui ont été à l'abordage. Quatre minutes après la demi-heure de jeu, Maranatha disjoncte LISCR, en ouvrant le score sur un pénalty transformé par Anthony Asamoah (34è minute). Les Libériens s'évertuent à redonner de la lumière à leur jeu. Effectivement, Ils en retrouvent en obtenant un penalty à la 41è minute. Une lumière qui s'est avéré une lueur : le gardien de Maranatha se montre décisif en arrêtant le pénalty. Les deux clubs vont au citron sur un avantage (1-0) des Messagers de Kpalimé-Fiokpo (Maranatha).

En seconde partie, le club togolais se délecte de l'obscurité dans laquelle se trouve le club libérien. Cinq minutes avant l'heure de jeu, Alex Acheampong retrouve la tête de son partenaire Gafarou Yacoubou pour le deuxième but togolais (55è minute). Piqués dans leurs orgueils, les joueurs du LISCR se sont sentis dans l'obligation d'aller chercher le but pour garder une grande chance pour le match retour. Une décision logique mais avec le piège de laisser des espaces exploitables pour les Togolais. Lesquels ont su contenir l'assaut libérien en gardant leur but inviolé durant plus d'une trentaine de minute. A la 87è minute, les Messagers de Fiokpo électrocutent les visiteurs en corsant l'addition sur un penalty transformé par Kossigan Christian Salifou.

Maranatha qui dispose déjà d'un pied au second tour des préliminaires de la coupe CAF, avant le match retour au Libéria.

Attipoe Edem Kodjo

vert TOGO info
www.vert-togo.info
Informer, éduquer & communiquer

Entrepreneuriat

Le packaging au cœur du 46ème « Jeudi J'ose »

La 46ème édition de la plateforme de partage d'expérience « Jeudi J'ose » organisée par le Faiej s'est planchée la semaine dernière sur l'emballage. C'était en présence d'une quarantaine de jeunes entrepreneurs et porteurs d'idée d'entreprise.

Vue partielle de l'assistance

« Le packaging : un atout essentiel pour conquérir le marché », était le thème de l'édition du « Jeudi J'ose » qui s'est tenue fin semaine dernière à Bluezone Cacavéli. Ce thème a été animé par M. Edem FIADJOE, webdesigner et directeur de l'entreprise MAONO, un cabinet indépendant spécialisé dans le conseil en stratégie et le développement de solutions informatiques, notamment le webdesign et le web marketing.

Selon les responsables du Faiej, ce thème a pour objectif d'aider les participants à connaître le rôle du packaging, les atouts d'un bon packaging et les astuces pour améliorer leurs produits (choix des couleurs, design de l'emballage etc.) afin de les rendre plus attractifs et offrir une meilleure compétitivité à leurs produits.

« Le packaging et l'emballage de leurs produits est toujours l'une des plus grandes préoccupations des chefs d'entreprises et surtout des jeunes entrepreneurs togolais, puisqu'il met le produit en valeur, attire le client et permet une meilleure vente sur le marché… De jeunes entrepreneurs ayant fait l'expérience de l'amélioration du packaging de leurs produits partageront par cette même occasion leurs difficultés, et savoirs avec les participants », lit-on dans le communiqué du Faiej.

Le FAIEJ a pour mission d'assurer l'insertion socio-économique et professionnelle des jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat et la facilitation d'accès au financement de leurs projets d'entreprises. La plateforme Jeudi j'ose, organisée chaque deuxième jeudi du mois, a pour but d'aider les jeunes à trouver des réponses pratiques appropriées aux difficultés qu'ils éprouvent dans leur parcours entrepreneurial et disposer à cet effet d'une personne ressource dans un domaine de compétence précis susceptible de les conseiller à tout moment.

Rachid Zakari

Permis de conduire obligatoire pour les deux roues,

Suite de la page 3

Une mesure saluée, mais reste à mieux l'orienter

…objectif de sauver les vies des usagers, mais aussi de tous les citoyens ».

Les deux roues, l'essentiel du tableau de bord des engins immatriculés

Il y a 3 ans, une étude révélait que les conducteurs de motocyclistes sont impliqués dans 76% des divers cas d'accidents relevés et 69% des cas proviennent des infractions liées au défaut de permis de conduire. Et selon les rapports de Direction des transports routiers et ferroviaires, de 2014 à 2016, les 2 roues représentent 73% des engins immatriculés pendant qu'ils ne font que 2% des candidats ayant passé le permis dans cette catégorie. A la lumière de ces chiffres, il était indiqué que le gouvernant étudie une revue à la baisse des frais de quittance pour le permis à deux roues afin d'amener les usagers à aller passer l'examen de maitrise du code de la route.

Orienter les usagers de la route…

La situation sécuritaire sur nos routes est devenue insupportable et cela est inquiétant, il faut le reconnaître. Apprendre le code de la route et passer avec succès l'examen pour l'obtention d'un permis avant d'enfourcher un engin à deux roues ou un autre type de véhicule est la meilleure voie pour garantir un minimum de sécurité sur nos routes.

Tout le monde est conscient qu'il faudra y aller d'un jour à l'autre. Est-ce le moment propice pour le faire ? Sans doute. En tout cas, le général Yark a totalement raison de prendre une telle décision. le ministre en a visiblement assez de dresser des bilans macabres chaque trois ou six mois.

Plusieurs observateurs sérieux sont d'accord avec cette nouvelle disposition qui voudrait que chaque usager de la route qui conduit puisse obtenir son permis. Elle est salutaire pour les usagers de la route, même ceux qui voudront la critiquer. Mais, pourra-t-elle fonctionner surtout dans le délai qui est annoncé par le patron de la sécurité au Togo ?

Pour faciliter les choses, le ministère devra jouer sa partition. Le général Yark et ses services techniques ont tout intérêt à donner aux usagers tous les détails possibles sur où et comment se faire former et où et comment obtenir le permis sans oublier les coûts qui pourront constituer un blocage pour certains compatriotes. Les usagers doivent aller à l'information, mais il est de la responsabilité des autorités en charge du secteur de les situer.

Interrogés par le portail d'information « togotopnews.com », beaucoup de Togolais sont favorables à la mesure, mais relativisent. Nombre d'entre eux estiment qu'Il faut obliger les policiers qui font le contrôle routier à bien exercer leur boulot, c'est à dire à sanctionner les usagers en infraction. Et à l'endroit des usagers, il faut multiplier d'abords les séances de sensibilisations en vue de leur expliquer le bien-fondé de la mesure, avant de passer à son application.

Le nouveau plan du gouvernement pour réduire le nombre d'accidents est très attendu. Mais, le gouvernement peut aller dans le sens du travail entamé il y a quelques années. En effet, le ministère togolais en charge des Infrastructures et des Transports lance, à travers la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) et la Direction de l'organisation du secteur informel (Dosi), un programme de formation gratuite des conducteurs de motos. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique de renforcement de la sécurité routière de ce ministère. Il permettait de sensibiliser et de responsabiliser des conducteurs sur l'utilité du permis de conduire et l'importance du respect du code de la route.

Le gouvernement est interpellé encore une fois pour apporter des précisions claires et orienter les usagers de la route. Cela est dans l'intérêt de tous. Il ne faut pas laisser des esprits malins bien profiter de la situation. Il faudra aussi veiller à alléger les démarches afin d'éviter aux usagers les lourdeurs administratives.

Dieudonné Korolakina et E. Dadzie

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé –Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées